

TERRALTO

AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET DES TERRITOIRES

URBANISME

Réaliser le volet agricole des documents d'urbanisme

Les + AVANTAGES

- Un outil d'aide à la décision adapté à votre démarche.
- Un diagnostic répondant aux exigences du code de l'urbanisme.
- Une anticipation des projets agricoles permettant leur mise en place sur votre territoire.

Intégration du volet agricole dans votre document d'urbanisme permet d'améliorer la planification de votre territoire.

Intégrer l'agriculture dans la planification du territoire



VOUS SOUHAITEZ :

- ▶ Lancer l'élaboration ou la révision de votre document d'urbanisme.
- ▶ Prendre en compte les enjeux agricoles dans le développement et la mise en place des projets de vos entreprises agricoles.
- ▶ Répondre aux exigences du Grenelle II de l'environnement et de la Loi ALUR.



NOUS VOUS PROPOSONS :

- ▶ Un diagnostic cartographique des exploitations agricoles du territoire ciblant les informations nécessaires au document d'urbanisme.
- ▶ Une démarche concertée incluant des entretiens individuels avec les agriculteurs pour les PLU et des réunions pour les SCoT.
- ▶ Un rendu composé de cartographies commentées, facilement intégrable au rapport de présentation du document d'urbanisme.



PUBLIC

Communes
Communautés de communes
Syndicats protecteurs de SCoT



MODALITÉS

Conditions de vente sur demande.
Prestation individuelle
Tarifs et conditions sur demande
Livrables : cartographies et diagnostic

Vos interlocuteurs

Service Collectivités

Pithiverais et métropole Orléanaise
Romain EMAILLE
06 31 23 03 33

Montargois, Giennois
Anne GAUTHIER-POULET
06 77 94 57 12

Orléanais
Katia COUETTE
06 71 58 30 87

